

## **Journée du 28 février 2006**

### **Mot de la présidente de l'URIOPSS**

Merci, Monsieur le Président, d'avoir invité **l'URIOPSS** à participer au large débat que vous avez engagé sur la réforme de la protection de l'enfance.

Les associations que nous regroupons sont porteuses de **valeurs primordiales** qui sont :

- la primauté de la personne : chaque individu étant considéré dans sa globalité et sa singularité**
- la non-lucrativité qui produit des solidarités**
- la non-discrimination**
- la fonction d'avant-garde, de veille et d'innovation sociale.**

En cela, elles ont toute leur place dans la définition de l'intérêt général et dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques sociales et sanitaires tant au niveau local que national.

C'est pourquoi elles sont particulièrement concernées par le sujet si important qui nous réunit aujourd'hui et pour lequel je tiens à saluer le grand travail de préparation effectué..

**L'UNIOPSS** a élaboré une plate-forme associative : l'éducation, **une responsabilité partagée** que vous avez pu voir sur le site du conseil général dans laquelle elle exprime quelques idées générales dont je ne citerai que quelques-unes en ce début de journée :

- l'enfant est sujet et acteur de son devenir tout en ayant besoin d'être aimé et accompagné pour vivre et grandir**
- l'enfant a besoin d'avoir confiance en des adultes qui puissent résister au conflit et qui lui transmettent des repères et lui proposent des valeurs**
- éduquer demande du temps**
- les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant**
- plus largement tous les adultes sont concernés par la question de l'éducation.**

Après l'évocation de ces données de base, il nous reste à voir comment agir pour la meilleure éducation possible des enfants et pour la protection de ceux qui sont en difficultés.

C'est ce que nous allons faire dans les différents ateliers.

Les associations ont à coeur de faire partager leurs valeurs et de travailler avec tous ceux qui contribuent à la protection de l'enfance.

**Mme PROT-LEGER**